

qu'en prélevant des impôts? Qu'en pensent nos amis socialistes qui siègent à ma droite?

Si les partis politiques croient que les impôts constituent l'unique source de revenus, ils propagent le mensonge; or le mensonge est un mal et reflète l'Antéchrist. La dépossession s'effectue graduellement, mais sûrement entre autres méthodes par l'imposition. Elle se réalise peu à peu. Il est normal, l'histoire en témoigne, que les masses ne se rendent pas compte du sort qui leur est réservé. Il en a toujours été ainsi. On ne s'attend peut-être pas que les masses comprennent. C'est le sentiment et non la logique sérieuse qui les émeut. Consciente de ce principe, les puissances de la destruction ont déjà désigné le petit peuple comme victime. Cependant, les députés qui siègent en cette enceinte, et qui doivent posséder une certaine intelligence, les ministres qui président aux affaires de la nation et que l'on considère comme des gens renseignés, en un mot, nous, en qui les masses ont confiance, sommes-nous si obtus que nous ne puissions saisir le stratagème et comprendre qu'à la longue, l'imposition enlèvera à chaque individu ce qui lui appartient de droit?

Songez à nos programmes de services sociaux dont plusieurs entrent en vigueur. Certains projets semblent bien fondés; on croit qu'ils méritent la sanction de la loi, mais l'application efficace de ces programmes nous privera, à la longue, de notre avoir.

L'autre jour, nous avons écouté l'intéressant discours du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin). Sans doute a-t-il conçu un ambitieux programme. Sans doute a-t-il su dérober aux Canadiens, au moyen d'impôts, assez d'argent pour verser certaines subventions aux provinces afin de mettre en œuvre un programme d'hygiène plus étendu. On y voit un grand progrès, mais n'allons pas oublier que ce grand progrès donne lieu, par suite de l'adhésion du Gouvernement à son programme fiscal, à un régime de dépossession. Prenons le programme de la pension de vieillesse. Je ne voudrais même pas lui donner le nom de pension de vieillesse, car il ne s'agit que d'un programme de secours festonné, vernissé de respectabilité. Je prédis que si jamais le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social présente un nouveau programme de pension de vieillesse, qui augmentera la pension et où l'on tentera de la verser sans évaluation des ressources, la nouvelle mesure se fondera sur la participation. Je fais cette prédiction et lorsque le jour viendra, je me reporterai au hasard d'aujourd'hui pour lui en donner lecture. Si le programme devait

être à participation, cela voudrait dire que le régime de dépossession se fixe graduellement sur les gens.

On a beaucoup parlé, au cours de la présente session, d'une pension aux incurables. Il se trouve que cette question m'intéresse beaucoup, puisque j'ai eu fort à faire avec la création d'un organisme qui compte aujourd'hui plusieurs milliers de membres et qui croît sans cesse, d'un bout à l'autre du pays. Je sais que quand le ministre nous présentera un projet portant sur la pension aux incurables, il songera à un régime à participation. Disons tout d'abord qu'un incurable ne possède pas ce qu'il faut pour se cotiser. Néanmoins, s'il doit en être ainsi, la cotisation suppose la dépossession.

Nous avons d'autres systèmes. Il y a, par exemple, l'assurance-chômage. Je ne prétends pas que, sous un régime fiscal comme le nôtre, l'assurance-chômage soit absolument dépourvue de mérite, mais je n'en affirme pas moins que ce n'est qu'une autre manifestation du procédé de dépossession. On entend beaucoup parler de salaire net chez les ouvriers. "Notre salaire net est de tant", disent-ils. Sur quoi je demande: "Qu'est-ce qu'il y a? Ne touchez-vous pas tout votre salaire?" On nous répond: "Non". "Pourquoi pas, n'est-ce pas tout à vous?", dis-je à mon tour. Voici ce qu'on me répond: "Il y a une déduction pour ceci, une déduction pour cela, une déduction pour autre chose. Et, maintenant que notre syndicat se mêle de faire de la politique, il y a encore de nouvelles retenues. En somme il ne me reste plus que mon salaire net". Qu'a-t-on donc fait du reste? On l'a légalement dérobé au travailleur. Mais il n'a pas autorisé ces prélèvements. A-t-on consulté l'ouvrier? Consulte-t-on le peuple lorsqu'on désire lui enlever de l'argent? Non, on ne le fait certes pas. Je soutiens que c'est de la dépossession. Si on pousse les choses assez loin, il ne restera rien dans l'enveloppe de paie que l'ouvrier apportera chez lui. Si on continue, nous perdrons nos maisons et il ne nous restera pas d'endroit où n'apporter rien.

Si nous ne parvenons pas à mettre à jour les causes fondamentales de la lutte que nous livrons, nous perdrons tout. C'est un peu mystérieux. Il nous faut apprendre que les forces qui cherchent à détruire l'humanité visent d'abord à déposséder les gens de leurs biens et, lorsqu'elles y seront parvenues, les hommes ne seront plus que des esclaves au service d'un gigantesque État bureaucratique. Ne nous y méprenons pas, la dépossession au moyen de dettes, d'intérêt et d'impôt est la résultante d'un vaste complot visant à réduire la race humaine à l'esclavage. Voyons où nous nous dirigeons: à la médecine étatisée,